

J'évoquais la semaine dernière les larmes à venir ([Cf. Mon billet du 29 septembre 2013 « Défense : une semaine passée et une semaine à venir faites de larmes ? »](#)) mais les annonces ministérielles ont été minimales et donc les larmes retenues. Elles concernent des dissolutions pour moins de 1 500 postes sur les 7 881 prévus. Chacun a bien compris que l'enjeu des municipales de mars 2014 les retardera et laisse le temps à des arbitrages difficiles sinon sensibles.

Les réactions aux restructurations restent fortes dans l'opinion publique. Les médias ont relayé le manifeste des [Sentinelles de l'Agora](#) (site bien peu actif sans même mise en ligne du document) qui dénonce une « entreprise de démolition ». Le Monde du 3 octobre cite ce cercle « resté jusqu'alors dans l'ombre ». Je ferai une rectification. Cette association s'est créée initialement en 2004 autour d'officiers généraux en seconde section de la promotion de Saint-Cyr « Corse et Provence » (en cette période de commémoration de la libération de la Corse en 1943, cela ne manque pas d'à-propos).

J'avais d'ailleurs évoqué dans le Casoar d'octobre 2004 leur intervention dans la rubrique « La Saint-cyrienne et internet » que j'animais: « *Le débat sur l'avenir des armées a trouvé sa place en raison des propos alarmistes tenus cet été sur les effectifs et le budget. Comme le clament les sentinelles de l'Agora représentés par deux de nos anciens en deuxième section, « Il faut sauver le soldat français », peut-être en réponse à la question « N'allons-nous pas vers une armée à 100 000 hommes ? ». La maquette 2015 des armées n'est-elle pas remise en cause, ayant été conçue à une époque de faible engagement de nos forces, notamment en opération de maintien de la paix ? ».*

Aujourd'hui, il y a un air de « déjà lu ». Je pourrai presque imaginer que l'effacement des armées était programmé depuis longtemps. Il serait temps aussi que les militaires, normalement experts en stratégie, sachent en avoir une pour leur avenir.

En même temps, le [ministre de la défense a présenté](#) le 3 octobre le projet de loi de finances concernant la défense (Cf. [site du ministère](#)). Je n'aborderai qu'un point, celui des effectifs militaires à terme pour éviter toute ambiguïté dans les esprits à partir des [chiffres statistiques 2012](#) pour la défense mis aussi en ligne. En 2012, les armées représentaient 222 215 militaires. Le projet de loi de finances pour la défense 2014 annonce 210 959 personnels militaires, incluant la déflation de 7 881 personnels. Les déflations de 2015 à 2019 dans le même document sont de 25 794, soit un total de 33 675.

Donc, en 2019 sauf erreur, les forces armées disposeront de moins de 200 000 militaires soit 185 131 pour les trois armées et les services dont la délégation pour l'armement, le service de santé... Cela fait peu de soldats ! Je n'ose même pas évoquer le modèle 2025 souvent avancé qui pourrait remettre en cause à nouveau les forces armées.

Cette semaine d'annonces a été précédée par la réception des conseils de la fonction militaire par le président de la République ce 30 septembre. Ce témoignage, oserais-je dire d'affection, ne peut laisser insensible et l'attention portée aux militaires par le chef des armées est positive même s'il est décelable que tous les militaires n'y ont pas été si sensibles.

De fait, il faut relire le [discours du président de la République](#). Les deux tiers de l'intervention

sont consacrés à mettre en valeur le professionnalisme des armées qui « *ont vaincu l'ennemi, chassé les terroristes* ». Il est rare que le terme « ennemi » soit employé par le politique. Au moins c'est clair même si cet ennemi n'est pas qualifié de djihadiste. La condition militaire ne constitue donc qu'une partie du discours et les annonces sont là aussi limitées.

Cependant la spécificité du « métier » militaire est soulignée et le besoin du maintien des dispositifs spécifiques à la communauté militaire est rappelé : « *Vous faites un métier singulier. Chaque profession peut se dire cela. Moi aussi, je me dis que c'est un métier singulier, au sens propre et au sens figuré. Mais, vous, votre métier est exceptionnel. Il ne peut pas être comparé à un autre parce que vous servez la France, sa sécurité, sa défense* ». Une réponse à cette spécificité est le maintien de l'effort de défense.

En revanche, la condition militaire permet d'abord une efficacité opérationnelle du soldat. Elle permet d'attirer des jeunes (17 000 recrutements par an). Elle apporte enfin aux familles le confort d'esprit « *qu'elles méritent* », bien que l'exemple récent des déménagements de régiments ne me semble pas un bon exemple pour les familles ayant acheté des logements (Orange aujourd'hui, Dieuze ou ailleurs hier).

Bien sûr, le président a cité Louvois : « *celui qui l'a inventé, à mon avis, ne veut pas se révéler et je le comprends. Personne ne sait qui a autorisé cette affaire* ». En gros, on répare (du moins on essaye et ce n'est pas gagné) et on n'en parle plus. Facile. J'aurais une autre solution : tous ceux qui ont été concernés par le pilotage de cette affaire sont mis à la retraite d'office. Cela pourrait contribuer au dépyramidage, à la prise de conscience des responsabilités individuelles et collectives, à l'expression de l'exemplarité attendue de chaque cadre de la nation et non à un certain culte de l'impunité bien souvent présente en France.

Les mesures concernant la condition militaire (voir aussi le projet de loi de finances 2014) restent cependant limitées :

- Les militaires qui s'engageront à compter du 1^{er} janvier 2014 seront alignés sur les autres agents publics et bénéficieront d'une ouverture des pensions dès deux ans de présence. Ce qui me surprend est que cette « discrimination » ait pu passer à l'époque.
- Une étude sur le renouveau du dialogue social sera lancée et présentée à la 90^{ème} session du CSFM en décembre 2013, sachant que la solution d'un syndicalisme au sein des armées est écartée.
- La traduction concrète des propositions du HCECM sera engagée. Petite incompréhension de ma part : Lesquelles ? Le 7^{ème} et dernier rapport paru en juillet 2013 est thématique et uniquement consacré aux femmes dans les armées (idéologie dominante du moment sans doute). Le précédent [rapport de juillet 2012](#) est consacré aux militaires du rang, aux rémunérations, à la revue annuelle de la condition militaire et au suivi des décisions précédentes.

Pour conclure, le lien entre la restructuration et la condition militaire ? Je citerai ces propos du président de la République : « *Depuis 25 ans - j'ai été élu en 1988 - il y a toujours eu des réorganisations dans les armées. On dit toujours que c'est la dernière. Celle-là n'est pas la dernière, il y en aura d'autres parce que cela fait partie de l'adaptation des forces à la réalité.* ». Les mesures de condition militaire pour que les militaires se taisent devront être

conséquentes afin d'accepter la prochaine « adaptation » qui se traduit inmanquablement par « diminution des capacités ». Je pense que le « *speechwriter* » s'est laissé un peu aller mais au moins c'est franc...